

[*Vivre Grandir Construire* ENSEMBLE]

IDEES & ACTIONS EDUCATIVES CONTRE « LE CHOC DES INCULTURES »

SYNTHESE DU RAPPORT

Après les attaques terroristes qui ont visé la France, un an après la grande mobilisation citoyenne de janvier 2015, **Vers le Haut** a mené l'enquête à la recherche d'initiatives de terrain pour proposer des idées et des actions éducatives, en faveur du « vivre-ensemble ». Ces « idées à partager » seront présentées et débattues lors d'une rencontre, le 19 janvier prochain, au Collège des Bernardins.

Le Président de la République et des responsables politiques de tous bords ont utilisé le mot « guerre » pour désigner la situation à laquelle nous faisons face.

A l'intérieur de nos frontières, s'il y a « une guerre » à mener, c'est une guerre contre l'ignorance, et elle se gagnera d'abord avec des armes éducatives. Oui, nous avons la conviction que c'est un immense effort de « réarmement éducatif » que la Nation doit déployer en faveur de la jeunesse.

En effet, « le choc des incultures » est pour nous la principale menace contre le « vivre-ensemble ». C'est l'ignorance qui engendre le repli sur soi, la peur de l'autre... C'est la pauvreté culturelle, l'incapacité à penser par soi-même et à dialoguer sereinement qui facilite le passage à la violence.

Le profil des djihadistes impliqués dans les attentats commis sur le sol français en est la triste illustration. Nous sommes face à des jeunes sans repères, avec une faible maîtrise de la langue et des fondements culturels de notre nation, malgré un passage de plusieurs années sur les bancs de l'école. A partir de leur interprétation violente de l'islam, les idéologues qui les exploitent peuvent semer tranquillement sur ce terreau fragile. Contre les fanatiques qui diffusent des messages de haine depuis des pays étrangers, nous avons peu de prises. En revanche, par l'éducation, nous pouvons faire en sorte que leur message ne reçoive plus en retour des réponses de complaisance ou d'approbation de la part de jeunes Français.

Dans ce contexte, **la dégradation des résultats de notre système éducatif, qui laisse chaque année des milliers de jeunes sur le bord du chemin sans maîtrise des savoirs fondamentaux, et d'un socle commun, est un signal d'alarme inquiétant.** Les difficultés de maîtrise de la langue (lire, écrire) sont particulièrement alarmantes et justifient que l'on consacre tout le temps nécessaire, dès le plus jeune âge et sans se disperser, à la maîtrise du vocabulaire, de la lecture, de l'écriture.

- **Quand on n'a pas de mots, on passe plus facilement aux poings ;**
- **Quand on ne sait pas qui l'on est et d'où l'on vient, on ne sait pas où aller ;**
- **Quand on ne connaît pas l'autre, on a peur de lui ;**
- **Quand on ne partage aucune culture commune, on laisse le champ libre aux concurrences identitaires.**

Quand la France n'offre pas ce cadre culturel à ses enfants, ils sont tentés d'en chercher un ou d'en reconstruire un ailleurs. C'est d'autant plus triste qu'il y a dans les fondements de la culture française et européenne toutes les ressources pour construire une société de paix, enthousiasmante pour chaque jeune Français, quelle que soit son origine. Sans tomber dans un nationalisme étroit, il est vital de donner aux jeunes générations des raisons d'aimer la France et d'y participer pleinement.

AXE 1 : SORTIR DE L'IGNORANCE, PARTAGER UNE CULTURE COMMUNE

Dans cette perspective, outre les efforts de lutte indispensables contre le décrochage scolaire et contre l'illettrisme, nous pensons qu'il faut agir :

➤ **Par une prise en compte de la personne dans sa globalité, avec une réflexion sur l'enracinement.**

Offrir à chacun les bases d'une identité sereine est une condition indispensable afin qu'il puisse s'épanouir, s'ouvrir à l'autre et tisser des liens d'amitié dans la société. L'éducation doit permettre à chacun d'inscrire sa vie dans une histoire et d'articuler ainsi identités personnelle et collective.

- Importance de l'enseignement de l'Histoire, avec une approche « charnelle » et pas seulement abstraite.
 - Exemple d'initiative : avoir dans chaque établissement un jeune en service civique spécialement chargé de l'organisation de sorties scolaires (visites culturelles, historiques...) et qui déchargerait ainsi les enseignants qui sont souvent découragés par l'ampleur des démarches...
- Importance d'articuler les mémoires familiales et personnelles des jeunes avec la « grande Histoire ».
 - Exemple d'initiative : conduire chaque collégien à faire des recherches sur son histoire familiale, pour montrer comment elle s'articule avec la « grande Histoire » et comment sa famille se rattache à la France.

➤ **Par un enseignement de la laïcité et des faits religieux dès le primaire.**

C'est la méconnaissance de l'autre, de sa différence, qui nous enferme dans la peur, le repli. La question est particulièrement sensible s'agissant des faits religieux, sujet souvent abordé dans les débats publics, mais avec une large ignorance et beaucoup de préjugés. Or, selon les résultats d'une grande enquête ***Vers le Haut - Enquête – Bayard Education***, avec *Opinionway* auprès des enseignants du primaire, une grande majorité d'entre eux estiment qu'ils n'ont ni la formation, ni les outils pour aborder ces sujets pourtant cruciaux.

- Exemple d'initiative : accélérer le déploiement des outils, des formations et des ateliers proposés par l'association ***Enquête***, spécialisée dans ce domaine.

Cependant, il serait illusoire de penser que cet indispensable effort de transmission serait, à lui seul, source de paix et de concorde. L'Histoire montre hélas que la violence et la haine sont aussi le fait de personnes formées et cultivées.

Si les logiques grégaires se développent sans que jamais les jeunes générations soient en contact avec des personnes différentes, le « vivre-ensemble » restera un slogan. Il faut aussi faire l'expérience de l'autre, vivre la rencontre au-delà des différences.

La jeunesse peut être un moment privilégié pour vivre cette ouverture à l'autre – avec des élans de générosité et d'altruisme – mais les obstacles sont nombreux. Pour lever ces obstacles, nous proposons 3 axes de travail complémentaires :

AXE 2 : FAIRE EVOLUER L'ECOLE, POUR PASSER DE « L'ENTRE-SOI » A « L'ENTRE-NOUS »

Le « nous » désignant ce commun qui nous unit au-delà de nos catégories sociales, de nos origines, de nos convictions... Dans cette logique, il semble intéressant de :

- **Développer la mixité scolaire par le choix, plutôt que par la contrainte** (avec la fin du principe « 1 secteur = 1 établissement scolaire » qui conduit à reproduire entre les établissements les inégalités qui existent entre les territoires ; une plus grande autonomie des établissements scolaires afin qu'ils puissent développer des projets pédagogiques attractifs ; *in fine*, des régulations sur le critère du mérite et sur le critère social).
- **Faire vivre de véritables communautés scolaires, au sein des établissements.**
 - **Pour associer davantage les parents** (plusieurs études montrent que c'est l'un des leviers les plus efficaces pour améliorer le climat scolaire et l'assiduité des élèves).
 - **Exemple d'idées :** développement de *Cafés des Parents*, des dispositifs de *Mallette des parents* (ateliers organisés à l'école avec les parents sur les questions d'orientation, d'apprentissage de la lecture...).
 - **Pour construire des liens de solidarités entre les jeunes**, notamment entre les âges.
 - **Exemples d'idées :** les équipes inter-âges au collège (avec des grands qui s'occupent de plus jeunes), les parrainages d'élèves de 6^{ème} par des 3^{ème} pour faciliter l'entrée au collège...
 - **Pour conforter les enseignants et favoriser le travail en équipe.**
 - **Exemples d'idées :** donner plus de pouvoir au directeur d'établissement dans le recrutement de leur équipe pédagogique ; organiser des « conseils des maîtres » hebdomadaires...
- **Apaiser les tensions par le développement de la médiation dans les établissements.**
 - La médiation scolaire – en impliquant des jeunes et des adultes – permet d'éviter des comportements et sanctions extrêmes. Elle permet aussi de responsabiliser les jeunes.
- **Développer les jumelages entre établissements de toute la France.**
 - Cette pratique, qui vit notamment avec des échanges épistolaires entre les classes, est l'occasion de développer des projets enthousiasmants pour les élèves (autour de l'apprentissage de l'écriture, de la lecture...) et permet de faire découvrir aux élèves d'autres réalités au sein de leur pays.

AXE 3 : VIVRE L'AMITIE AU-DELA DES DIFFERENCES

Nous devons multiplier les occasions de développer l'amitié, au-delà des frontières sociales, géographiques, culturelles qui se dressent parfois à l'intérieur de la communauté nationale. Il suffit parfois d'une rencontre pour faire tomber des *a priori* négatifs et créer des relations de fraternité qui consolident le tissu social beaucoup plus efficacement que des discours sur les valeurs républicaines.

Exemples d'initiatives à développer :

- **Le parrainage entre salariés et jeunes de quartiers sensibles**, à l'exemple de ce que font des associations comme *Proximité*.
- **Le parrainage de jeunes par des adultes** – familles ou célibataires – à l'exemple de ce que font des associations comme *France Parrainages*.
- **Les Maisons des Familles**, un dispositif venu du Québec et développé en France par *Apprentis d'Auteuil*, qui permet à des familles fragiles, de tous horizons, d'échanger de façon informelle sur l'éducation, les problèmes qu'elles rencontrent... et de trouver ensemble des solutions pour faire face elles-mêmes à leurs défis.
- **La valorisation du dialogue interreligieux, interconvictionnel, porté par les jeunes**, et promu par des associations comme *Coexister*.

AXE 4 : SERVIR ENSEMBLE

La meilleure façon de créer du commun et de répondre aux aspirations de la jeunesse, c'est de lui proposer des occasions de servir ensemble. Notamment pour les jeunes en difficulté.

On appelle cela « la pédagogie du contre-pied ». A celui qui est en difficulté, on va demander un service. Par le service, par la confiance qu'on lui fait, il se rend compte qu'il est utile aux autres, qu'on a besoin de lui, que sa vie a un sens dès lors qu'elle est ouverte sur les autres. L'éducation est souvent un lieu de sélection par l'échec, de compétition de l'un contre l'autre. Et si nous mettions les jeunes générations en situation de collaborer ensemble, de servir ensemble...

Exemples d'initiatives :

- **La généralisation du service civique**, moyen très puissant de faire vivre cette solidarité dans l'action.
- **Les actions de solidarité de jeunes à l'international.**
 - Avec des jeunes qui partent faire des missions à l'étranger, dans des pays en difficulté. C'est souvent une révélation, notamment pour des jeunes issus de l'immigration qui découvrent à l'étranger, au contact d'autres réalités, leur chance et leur fierté d'être français.
- **L'ouverture de groupes scouts dans les quartiers sensibles.**
 - Effort volontariste porté par exemple par les mouvements d'éducation populaire : les *Scouts et Guides de France* ou les *Scouts musulmans de France*.
- **Les écoles qui promeuvent l'engagement de leurs élèves.**
 - Par exemple, les écoles qui proposent des formations de pompiers volontaires au cœur de leur projet éducatif.

A travers ces idées et actions, qui partent des expériences de terrain et d'apports de tous horizons, nous avons la conviction que l'éducation peut donner l'envie et les moyens à **chaque jeune de participer à l'aventure française, à partir de ses origines et de ses talents propres.**

LISTE DES « IDEES A PARTAGER » PRESENTEES DANS LE RAPPORT

[En rouge, les acteurs concernés]

AXE I. LUTTER CONTRE L'IGNORANCE, FAVORISER LE PARTAGE D'UNE CULTURE COMMUNE

I. Pour développer la connaissance de la laïcité et des faits religieux

Pour le Ministère de l'Education nationale

- Renforcer la formation initiale et continue des enseignants du primaire sur l'enseignement de la laïcité et des faits religieux à l'école.
- La mise en place d'un module obligatoire de formation dans le cadre de la formation initiale en ESPE¹ est prévue. Elle avait notamment été demandée par Vincent PEILLON. Elle n'est pas encore effective partout.
- S'agissant de la formation continue, des modules d'auto-formation ont été mis en place par la Direction générale de l'Enseignement scolaire. Ils sont manifestement peu connus et peu diffusés à ce stade.
- Une formation des conseillers pédagogiques, qui dépendent de l'inspection et font le lien entre l'inspecteur et le terrain, serait utile pour accompagner les enseignants dans ce domaine.
- Diffuser davantage les outils existants au sein des équipes éducatives (comme *L'Arbre à défis*, proposé par l'association *Enquête*).

Pour les collectivités locales, les centres sociaux

- Développer les ateliers type *Enquête* – sur l'enseignement de la laïcité et des faits religieux - dans les centres sociaux.

¹ ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education.

Pour l'Association des Maires de France

- L'Association des Maires de France a indiqué qu'elle retravaillerait le *vade-mecum* sur la laïcité qu'elle a publié en novembre 2015, et qui avait suscité beaucoup de critiques, notamment au sujet des crèches dans les mairies, en période de Noël. Dans la nouvelle version, l'AMF pourrait faire connaître aux élus les dispositifs qui interviennent, comme l'association Enquête, dans les centres sociaux pour favoriser la connaissance de la laïcité et des faits religieux, avec une approche laïque et non confessionnelle.

II. Pour inscrire nos vies dans une Histoire commune : « Des racines et des ailes »

Favoriser une approche plus charnelle, et moins abstraite de l'Histoire

Pour le Ministère de l'Éducation nationale, les rectorats et les établissements scolaires

- **Proposer des sorties « clés en main » aux enseignants, afin de faciliter l'organisation de visites scolaires dans des lieux de mémoire.**
Dans le cadre de la généralisation du service civique et/ou en s'appuyant sur la réserve citoyenne, créer dans chaque établissement scolaire une mission d'organisation de sorties scolaires confiée à un jeune volontaire ou à un réserviste. Ce dernier serait chargé de tout gérer, clés en main (autorisations parentales, logistiques,...), en lien avec l'enseignant, et de proposer aux équipes éducatives, tout au long de l'année, un « catalogue » de sorties élaboré avec le concours des institutions culturelles, touristiques et historiques de la région.
- **Activer au plus vite la réserve citoyenne**, en ayant à cœur, par le choix des intervenants, de retenir des réservistes capables de susciter la fierté d'appartenance : valorisation d'actions exemplaires et de services, récits par des historiens... Les enseignants pourraient alors choisir dans un « catalogue » des interventions qui correspondraient à leur projet pédagogique.

Pour les éditeurs de supports pédagogiques

- **Proposer – en supplément des manuels scolaires nationaux – un complément décliné par rectorat**, non pas pour faire des manuels d'histoire régionale, mais pour valoriser, lorsque cela est possible, des illustrations locales des programmes nationaux.
- **Développer les supports pédagogiques numériques en Histoire, permettant de mieux faire comprendre aux élèves l'époque étudiée** (recours à la réalité augmentée).

Mieux articuler nos mémoires familiales et la grande Histoire

Pour les enseignants du primaire

- Décliner le projet *photo-de-classe.org* qui invite les élèves d'une classe de primaire à mener des recherches sur le pays d'origine de leur famille, en impliquant leurs parents (interviews filmés...).

Pour les enseignants d'Histoire au collège

- Dans le cadre de l'enseignement de l'Histoire au collège, inviter les élèves à faire des recherches sur leur histoire familiale et sur l'articulation de cette histoire avec l'Histoire de France. Pour les enfants issus de l'immigration, ce travail peut être l'occasion d'appréhender leurs cultures d'origine, mais aussi de savoir pourquoi leurs familles ont quitté leur pays, pourquoi elles ont choisi la France...

S'appuyer sur la lecture pour ouvrir le dialogue et la réflexion avec les enfants

Pour les parents et les enseignants

- **Aborder les thématiques sensibles du vivre-ensemble, de la laïcité, des attentats, de la violence... en s'appuyant sur des supports de presse jeunesse ou sur des lectures.**
 - Les dossiers édités par Bayard Jeunesse à l'occasion des attentats sont téléchargeables gratuitement sur internet via le lien suivant : www.bayard-jeunesse.com/vivreensemble.
 - Les rédactions des publications Bayard Jeunesse consacrées à la lecture et Bayard Editions proposent également une sélection de textes pour les enfants et les adolescents (6-15 ans) qui peuvent être utiles pour les parents, les enseignants, les éducateurs. Ces listes d'ouvrage sont disponibles en annexe du rapport de *Vers Le Haut*.

AXE II. ECOLE : DE L'ENTRE-SOI A L'ENTRE-NOUS

I. Développer la mixité sociale par le choix, plutôt que par la contrainte

Pour le Ministère de l'Education nationale, les collectivités locales et les établissements scolaires

- Elargir les secteurs scolaires, avec des zones socialement moins homogènes et plusieurs établissements par zone ;
- Développer la mobilité des élèves par le « busing » et par le développement des internats.
 - Ces derniers doivent notamment faire l'objet d'une meilleure information à destination des familles les plus éloignées de l'école.
- Adapter l'offre des établissements les plus attractifs à la demande.
 - En ouvrant de nouvelles places quand cela s'avère possible ;
 - En créant des annexes ou en reprenant des établissements moins cotés (avec le même nom, le même projet pédagogique, les mêmes équipes...).
- Développer l'attractivité des établissements aujourd'hui moins cotés grâce à plus d'autonomie et plus de moyens qui permettront de mettre en place des projets pédagogiques de qualité.

La contribution de l'enseignement privé à la mixité sociale

Pour les établissements privés sous-contrat

- L'aménagement des frais de scolarité en fonction des revenus et des compositions familiales ;
- L'ouverture de nouveaux établissements dans les quartiers sensibles ;
- L'ouverture des établissements existants à des élèves de milieux populaires ;
- Le développement de dispositifs ou d'établissements ciblant particulièrement les jeunes en difficulté.

La contribution du hors-contrat : *la Fondation Espérance Banlieues*

Pour les équipes éducatives

- **Une approche ouverte de la laïcité**

Les écoles *Espérance Banlieues* sont a-confessionnelles : elles sont neutres et n'affichent aucune confession religieuse ni position anti-religieuse, mais les appartenances religieuses des élèves ne sont pas mises « entre-parenthèses » à l'école. *« Comme tous les sujets abordés à l'école, la religion est vue sous le prisme de la connaissance et de la raison et non pas du jugement de valeur. »*

- **Pour les repas : pas de cantine. Chacun amène son panier** et mange comme sa famille le souhaite, sans que l'école ait à gérer des problèmes de prescription alimentaire.
- **Il y a un uniforme (sweat) qui, pour les filles, peut comporter un bandana afin de tenir les cheveux longs.** Cela permet aux jeunes filles désireuses de se couvrir les cheveux de le faire sans ostentation, et en s'intégrant bien dans le contexte culturel français.
- *« Un effort tout particulier est fait pour enseigner et pratiquer l'égalité fondamentale entre garçons et filles. »*

II. Faire grandir des communautés scolaires, avec les équipes éducatives, les enfants et les familles

Pour les responsables politiques, les équipes éducatives, les familles, les élèves

Une communauté d'élèves

- Développer les temps de groupe avec les élèves : topo du directeur toutes les semaines, échanges avec le professeur principal pour régler les tensions éventuelles, temps d'arrêt sur image pour relire les expériences récentes ;
- Développer les signes d'appartenance, par exemple, les tenues vestimentaires d'établissement ;
- Développer le principe des équipes inter-âges qui responsabilisent les enfants et favorisent la rencontre, au-delà des différences ;
- Développer les binômes entre enfants de classes différentes, notamment pour favoriser l'intégration des nouveaux.

Une communauté d'enseignants

- S'inspirer des modes de recrutement des enseignants dans les établissements privés pour donner de la cohérence aux équipes éducatives ;
- Développer les réunions d'équipe hebdomadaire, ou conseil des maîtres, autour du directeur d'établissement.

Une communauté de parents

- Multiplier les « Cafés des Parents » ;
- Instituer un rendez-vous systématique entre les parents, l'élève et la direction au moment de l'inscription ;
- Remettre les livrets d'évaluation trimestrielle aux parents et à l'élève, à l'occasion de rendez-vous avec un enseignant ;
- Développer de façon volontariste « la Mallette des parents » dans les établissements ;
- Associer les parents comme « éducateurs » et non comme « accusés », en cas de transgression des élèves ;
- Développer le tutorat entre parents.

III. Développer la médiation en milieu scolaire pour apaiser les tensions

Pour les équipes éducatives

- Le développement de la médiation en milieu scolaire, en impliquant des jeunes, comme médiateurs ou co-médiateurs, avec des adultes.

IV. Les jumelages d'établissements scolaires

Pour les équipes éducatives

- Le développement des jumelages entre établissements de toutes les régions de France (avec des projets d'échanges épistolaires)

AXE III. VIVRE L'AMITIE AU-DELA DES DIFFERENCES

I. Encourager le parrainage de jeunes de quartiers populaires par des salariés : L'exemple de Proxité

Pour les salariés

- Et si vous vous engagiez comme parrain ?

Pour les responsables d'entreprise

- Et si vous vous engagiez pour faire avancer le parrainage (en le finançant, en faisant connaître ce dispositif à vos salariés, en développant des partenariats avec des associations de parrainage...)?

Pour les responsables d'antenne locale du Medef, de la CGPME, d'une chambre de commerce et d'industrie

- Et si vous diffusiez cette initiative auprès de vos adhérents, des entreprises, pour leur donner envie de s'engager à leur tour : en finançant ce dispositif, en faisant elles-mêmes connaître cette possibilité auprès de leurs salariés, en se lançant dans un partenariat de long terme... ?

Pour les responsables syndicaux, représentants du personnel...

- Et si vous diffusiez cette pratique auprès des salariés... ?

II. Faire connaître le parrainage de proximité : L'exemple de France Parrainages

Pour tous les adultes, en couple, en famille ou célibataires

- Et si vous deveniez parrain ou marraine, dans le cadre d'un parrainage de proximité ?

III. Vivre le partage entre familles : le dispositif Maisons des Familles

Pour le gouvernement, pour les CAF, pour les collectivités locales, pour des partenaires privés

- Soutenir le financement de *Maisons des Familles* pour ouvrir et faire fonctionner au moins un lieu dans chaque ville de plus de 100 000 habitants en France à l'horizon 2020, soit 40 maisons.

IV. Favoriser la coexistence active des jeunes : L'exemple de Coexister

Pour les jeunes entre 15 et 35 ans

- Participer aux actions de *Coexister* (*dialogue, solidarité, formation...*).

Pour un responsable religieux local

- Pourquoi ne pas essayer de lancer dans votre ville *La Nuit des religions* en lien avec les autres communautés religieuses de votre ville et les élus ?

Pour un élu local

- Et si vous lanciez une *Nuit des religions* dans votre ville, en lien avec les différentes communautés religieuses ?

Pour l'Association des Maires de France

- Cette initiative de « Nuit des religions » pourrait d'ailleurs être présentée parmi d'autres dans le cadre d'une nouvelle version du *Vade-mecum de la laïcité*, sur lequel travaille l'Association des Maires de France...

AXE IV. SERVIR ENSEMBLE, LA PEDAGOGIE DU CONTRE-PIED

I. Généraliser le Service civique

Pour le gouvernement et le législateur (à partir des propositions d'*Unis-Cité*)

- Pas de format court ; en dessous de 6 mois, le rapport coût/utilité n'est pas intéressant.
- Clarifier la spécificité du service civique par rapport à d'autres dispositifs (contrats aidés...), en insistant sur 3 caractéristiques :
 - Des missions en équipe, avec des jeunes d'origines sociales et de niveaux de formation différents ;
 - Des missions de terrain, en lien avec les bénéficiaires (pas seulement de l'administratif...) ;
 - Un véritable accompagnement (tutorat, formation) au moins 2 jours/mois.

- Des ajustements sur le volet budgétaire.
 - Supprimer l'obligation pour les structures d'accueil de verser un complément d'indemnité mensuelle, en contrepartie d'un investissement plus fort dans le tutorat.
 - Mettre en place une modulation du montant de l'indemnité en fonction de la durée hebdomadaire (aujourd'hui, le montant est le même pour une mission de 24 ou 30h/semaine).
- Pour garantir la mixité sociale du dispositif.
 - Prise en charge plus importante de frais de tutorat par l'Etat, pour les jeunes dont le niveau d'études est inférieur au bac (aujourd'hui, frais limité à 100 euros par mois) ;
 - Pour garantir la mixité, imposer l'accueil de jeunes parmi les moins qualifiés à toutes les structures publiques et à celles qui reçoivent des subventions publiques.
- Si on va vers une obligation, commencer par rendre obligatoire le dispositif pour certains cursus d'élite (ENA, grandes écoles, troisième cycles universitaires...).
- Développement de modules de formation « clés en main » pour les structures d'accueil, afin de mieux accompagner les volontaires.
- Mieux faire connaître le Service civique aux jeunes
 - Pendant la scolarité,
 - Pendant la journée « Défense et Citoyenneté »
- Prévoir une tenue ou un signe distinctif pour tous les volontaires en Service civique.
- Créer la Carte « Jeune volontaire », ouvrant les mêmes droits que la carte étudiants.

II. Le scoutisme en quartiers : proposer l'éducation populaire à tout le monde

Pour les jeunes professionnels et étudiants

- Et si vous vous lanciez dans la création d'un groupe scout dans les quartiers populaires ?

Pour les associations et acteurs proposant des activités aux jeunes, pour les mouvements d'éducation populaires

- La modulation des cotisations en fonction des revenus et des compositions familiales pour les activités extrascolaires.

- La proposition de déploiement, dans les quartiers populaires, d'activités principalement implantées en centre-ville, en lien avec des acteurs locaux, pour s'ouvrir à de nouveaux publics.

III. Promouvoir l'engagement à l'école

Pour les établissements scolaires

- Intégrer dans les projets pédagogiques – et dans les emplois du temps – la possibilité pour les élèves de s'engager au service du bien commun. Valoriser cet engagement dans les parcours.

Autre idée, défendue par *Unis-Cités* : instaurer des heures de « service » obligatoires via l'éducation civique dispensée au collège

- Soit sous forme de « stage citoyen » au collège – à l'instar du stage en entreprise : une semaine dans une association, une mairie, à faire des choses « utiles à la communauté » ;
- Soit sous la forme de 35 heures obligatoires à effectuer avant la fin de la scolarité obligatoire (donc avant 16 ans – avant la fin de la 3^e) ;
- Avec la remise d'un rapport obligatoire dans lequel le jeune expose les leçons qu'il a tirées de son expérience, et en quoi elles ont changé son regard sur la société et sur son rôle de citoyen ;
- S'adosser au système scolaire existant permet de rendre ce « devoir civique » possible sans trop de frais (2 ou 3 jeunes en Service civique (10 mois) pourraient être affectés à toutes les écoles de France pour animer ce dispositif et remplir d'autres missions auprès de l'équipe éducative).

Pour les grandes écoles

- Outre les stages en entreprise, prévoir des « stages de formation humaine » pendant lesquels les élèves mettent leur compétence au service de la collectivité, à l'image de ce que fait l'*Ecole polytechnique*.

IV. Ouvrir davantage les actions de solidarité à l'international par les jeunes

Pour les collectivités locales qui financent ces dispositifs

- **Dans les appels à projets, mettre l'accent – parmi les critères de sélection – sur la diversité des profils des membres des équipes** qui demandent des financements (niveau de formation, origine sociale...);
- **Demander aux porteurs de projet, de prévoir des restitutions dans des établissements, centres sociaux... touchant des publics de jeunes en difficulté**, en leur demandant de présenter aussi les dispositifs de financement existants, et éventuellement en leur demandant de faire du transfert de compétences, pour susciter des vocations.

Pour les mécènes et les financeurs

- Développer les financements d'actions éducatives de solidarité internationale.

Pour les équipes éducatives qui développent des actions de ce type

- Prévoir un temps d'arrêt sur image, de « relecture », au retour en France, pour les jeunes qui ont participé à l'aventure.